

Chronologie de l'Oman 2006

Marc Valéri

Enseignant (ATER) à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université de la Rochelle

Politique intérieure

Janvier-Février

30 janvier

Libération, quelques jours avant la fin de sa peine, de Mme /Tayyiba al-Ma'awalî, représentante au Majlis al-Shûra de 1997 à 2003, qui avait été condamnée en première instance en juillet 2005 à 18 mois de prison pour avoir critiqué la procédure de jugement de 31 personnes accusées d'appartenir à un réseau islamiste et de vouloir renverser le régime. En appel en août, sa peine avait été ramenée à 6 mois.

Février/Mars

Au cours de sa tournée annuelle à la rencontre de la population, le sultan ordonne la mise en place de projets de développement local d'une valeur totale de 95 millions de rials dans les régions du Dhofar, de la Wus/tâ, de la Sharqiyya et de la Dakhliyya.

12 février

Le sultan Qâbûs accorde un entretien au quotidien koweïtien *al-Siyâssa*. Il y explique qu'il se sent investi, depuis son arrivée au pouvoir, d'une « mission, et non d'une autorité, à l'égard de ce pays et de ce peuple ; c'est la raison principale qui explique leur loyauté à mon égard ». Interrogé sur les rêves qu'il entretient pour les quinze prochaines années, il insiste sur la nécessité de continuer à « combiner harmonieusement patrimoine et modernisation », comme cela a été son obsession depuis son arrivée au pouvoir.

Mars-Avril

6 mars

Création, par décret du sultan n°13/2006, d'une 60^e wilâya : al-Mazyûna, située dans le Dhofar, à la frontière saoudo-yéménite.

08 mars

Nomination de M. /Hamad bin Khâmîs al-Âmri au poste de sous-secrétaire en charge de l'enseignement technique et professionnel au ministère de la Main-d'œuvre (décret du sultan n°15/2006).

19 mars

Nomination de *shaykh* Mo/hammed bin A/hmed al-/Harthi au poste de conseiller de l'État, avec rang de ministre (décret du sultan n°21/2006).

Nominations de M. Sul/tân bin /Hamdûn al-/Harthî et de *shaykh* /Hamad bin Hilâl al-Ma'amarî aux postes respectifs de sous-secrétaire au Patrimoine et de sous-secrétaire à la Culture, au ministère du Patrimoine et de la Culture (décret du sultan n°22/2006).

20 mars

Qâbûs amnistie trois citoyens saoudiens condamnés de 12 à 14 mois de prison pour avoir chassé à l'intérieur de réserves naturelles.

28 mars

Création, par décret du sultan n°24/2006, d'un secrétariat général au Haut-comité pour la planification urbaine ; est nommé à ce poste M. Munîr bin Bâqr al-Mûsâwî.

02 avril

Renouvellement, pour un mandat de quatre ans (2006-2010), des membres du conseil de la municipalité (*biladiyya*) de Mascate (par décrets du sultan n°28 et 29/2006). Ce conseil comprend, outre le président de la municipalité, trente membres : 1, nommé par le gouverneur, est l'un des wâlîs du gouvernorat (*mu/hâfa/za*) de Mascate ; 11 sont des hauts fonctionnaires représentant onze organes gouvernementaux et nommés par le chef de leur administration ; 18 sont des personnalités choisies par le sultan de manière discrétionnaire.

Mai-Juin

26 mai

Dans un entretien accordé au quotidien *Gulf News*, Mme Rafi'ah bint Salmân al-/Tal'î, journaliste et candidate malheureuse aux élections du Majlis al-Shûra en 2003, se plaint que les autorités ne fassent pas assez pour susciter l'intérêt des citoyens pour le renouvellement de la Chambre, en octobre 2007. En 2003, les inscriptions sur les listes électorales n'avaient pas dépassé 30% des personnes en âge de voter.

28 mai

Dans un entretien à l'Agence *France-Presse*, Mme /Tayyiba al-Ma'awalî se plaint de la surveillance constante dont elle fait l'objet de la part des autorités, depuis son élection à la Chambre et encore davantage depuis sa sortie de prison au mois de janvier. Réaffirmant son attachement au sultan (« Sa Majesté est dans mon cœur »), elle considère que ses conseillers lui cachent la réalité du pays, et avoue ne pas se sentir en sécurité : « Ils ne me laisseront pas en paix ».

28 juin

Nomination de M. Mâjid bin 'Abd Allah al-'Alawî à la présidence de la Cour Administrative (décret du sultan n°69/2006).

Juillet-Août

08 juillet

Le décret du sultan n°74/2006 qui modifie le code du travail autorise notamment la création de syndicats de travailleurs pour la première fois en Oman. Ces syndicats serviront « à défendre les droits des travailleurs, à améliorer leur situation matérielle et sociale et à les représenter » dans les négociations collectives au sein de l'entreprise. Au niveau national est créée une « fédération générale des travailleurs du sultanat d'Oman », dont la direction est confiée à 'Abd al-'A/zîm al-Ba/hrâni, jusque-là chef du comité représentatif des travailleurs omanais, et frère du président de la municipalité de Mascate. Il interdit d'autre part toute forme de travail forcé, mais autorise

le principe du droit de « grève pacifique » et du *lock-out*. Ce décret, qui porte exclusivement sur le secteur privé, ne fait pas de distinction entre nationaux et expatriés. Ce pas en avant fait suite aux pressions des États-Unis, dans le cadre de la signature du traité de libre-échange et dans la perspective du vote de celui-ci par la Chambre des Représentants américaine, pour que le sultanat mette sa législation en conformité avec les standards de l'Organisation Internationale du Travail.

10 juillet

Par décret du sultan n°75/2006, l'agence de presse officielle omanaise ONA est intégrée au ministère de l'Information.

Nomination, par décret du sultan n°76/2006, de M. 'Abd Allah bin Nâsir al-Ra/hbi comme président-directeur général de l'Établissement omanais de presse, information, publication et publicité (OEPNPA), qui publie notamment les quotidiens *'Umân* (en arabe) et *Oman Observer* (en anglais).

23 juillet

À l'occasion du 36^e anniversaire de l'accession au pouvoir de Qâbûs, M. Ya/hyâ al-Man/zirî, président du Conseil d'État (*Majlis al-Dawla*), à l'image des autres personnalités du pays, transmet au sultan ses meilleurs vœux et explique que « le 23 juillet 1970 restera toujours un des moments les plus brillants de l'histoire du sultanat, car ce tournant lui a permis de retrouver une position de premier plan parmi les nations depuis cette date » (*'Umân*).

25 juillet

Nominations, par décret du sultan n°80/2006, de MM. Khalfân bin Sâli/h al-Na'abi et /Hamad bin Sa'îd al-'Awfî aux postes respectifs de sous-secrétaire à l'Agriculture et à l'Élevage et de sous-secrétaire à la Pêche, au ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

31 juillet

Nomination au Conseil d'État de *shaykh* Sulaymân bin /Hamad al-/Harthî (décret du sultan n°96/2006).

Nominations, par décret du sultan n°97/2006, de MM. Nâsir bin /Hamûd al-Kindî, Jubayr bin Mu/hammad al-Bastakî et 'Alawî bin A/hmed al-/Haddîd aux fonctions respectives de chef des affaires financières de la Cour royale, chef des questions d'hospitalité royale à la Cour royale et directeur général du bureau du secrétaire général de la Cour royale à Salâlah, avec rangs de sous-secrétaires.

Septembre-Octobre

07 septembre

À l'issue d'une réunion interministérielle portant sur les élections du Conseil consultatif de 2007, le sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, *sayyid* Mu/hammad bin Sul/tân al-Bûsa'îdi encourage les Omanais à davantage s'inscrire sur les listes électorales et à participer plus activement à la campagne qu'en 2003.

30 septembre

Fin de la visite de plusieurs jours dans la région de Buraymî du comité interministériel mis en place sur directive du sultan et consacré à cette zone limitrophe des Émirats. M. A/hmed Makkî, ministre de l'Économie nationale et président du comité, annonce que 108 millions de rials vont être alloués à un fonds de développement en matières d'éducation, de santé et d'infrastructures

locales dans les wilâyas concernées, mais aussi permettre de financer des exemptions fiscales à destination du secteur privé pour faciliter l'investissement industriel et touristique.

02 octobre

Conférence du ministère de l'Intérieur, *sayyid* Sa'ûd bin Ibrâhîm al-Bûsa'îdi, au Club de la Presse à propos des élections au Conseil consultatif en octobre 2007 : il appelle les citoyens dans l'ensemble du pays à s'inscrire sur les listes électorales dès que possible, et se dit « fier de pouvoir assurer que l'ensemble du processus électoral sera honnête et juste ». Une page spéciale est créée sur le site Internet du ministère (www.moi.gov.om) pour se renseigner sur les inscriptions sur les listes et les procédures de candidature. D'autre part, des bureaux de vote seront ouverts dans les ambassades omanaises de plusieurs pays arabes pour permettre aux Omanais expatriés de voter.

03 octobre

Nomination, par décret du sultan n°104/2006, de *shaykh* Sâlim bin 'Awfayt al-Shanfari à la tête de la municipalité du Dhofar.

15 octobre

Création, par décret du sultan n°108/2006, d'un governorat (*muhâfa/za*) de Buraymî, comprenant les wilâyas de Buraymî et Mahda, ainsi que la nouvelle wilâya d'al-Sinayna, 61^e wilâya créée le même jour par décret n°107/2006.

17 octobre

Sayyid 'Ali bin Sayf bin /Hamûd Al Sa'îd, secrétaire général du bureau du ministre du Dîwân de la Cour royale, se voit accorder par décret du sultan n°111/2006 le rang de ministre.

25 octobre

Suite à la décision du sultan de faire construire à Shinâs (Bâtina) des bureaux pour la section locale de l'Association des femmes omanaises, plus de 500 femmes manifestent pour le remercier.

30 octobre

Marche d'allégeance au sultan organisée à Buraymî, en présence des dignitaires locaux, afin de le remercier des mesures exceptionnelles prises dernièrement en faveur du développement de la région.

Novembre-décembre

06 novembre

Nomination de *shaykh* Sayf bin Mu/hammad al-Shabîbî au poste de sous-secrétaire au ministère du Logement, de l'Électricité et de l'Eau (par décret du sultan n°112/2006).

14 novembre

Discours du sultan Qâbûs devant le Conseil d'Oman, à l'occasion du 25^e anniversaire de la création du Conseil consultatif de l'État (*Majlis al-istishâri al-Dawla*), devenu par la suite Conseil consultatif (*Majlis al-Shûra*). Un accent particulier est mis sur le développement du système éducatif et sur les questions d'emploi.

18 novembre

Nomination de M. Sa'ûd bin Sâlim al-Balûshî au poste de sous-secrétaire au Plan et au Développement des ressources humaines, au ministère de l'Éducation (décret du sultan n°114/2006).

21 novembre

Nomination de M. Darwîsh bin Ismâ'îl al-Balûshi au poste de secrétaire général au ministère des Finances, avec le rang de ministre (décret du sultan n°118/2006).

26 novembre

Fermeture administrative du site de discussion en ligne le plus populaire en Oman www.omania.net, connu sous le nom de « Sabla 'Umâniyya », et arrestation de son créateur, Sa'îd al-Râshdî. Relâché quelques heures plus tard, il est accusé, comme trois autres gestionnaires du site et une dizaine de personnes intervenant dans les discussions en ligne, d'avoir contribué à la diffusion de fausses nouvelles, mettant nommément en cause certains membres du gouvernement et les accusant de pratiques économiques délictueuses. Il doit comparaître libre, comme les autres accusés, en mars 2007 devant le tribunal d'instance de Mascate. Au début du mois de décembre, Sa'îd al-Râchdi est autorisé à ouvrir un nouveau forum de discussion sur Internet à l'adresse suivante : www.omania2.net.

9 décembre

Nomination de *shaykh* Ya/hyâ bin /Hamûd al-Ma'amarî, précédemment *wâlî* de Nizwâ et de Buraymî, au poste de gouverneur de Buraymî (décret du sultan n°121/2006).

Politique étrangère

Janvier-février

19 janvier

Les États-Unis et le sultanat d'Oman, par l'intermédiaire de M. Rob Portman, représentant au Commerce, et M. Maqbûl al-Sultân, ministre omanais du Commerce et de l'Industrie, signent à Washington un traité bilatéral de libre-échange. L'Oman est le quatrième pays arabe, après la Jordanie, le Maroc et le Bahreïn à établir un tel accord. Celui-ci prévoit notamment la suppression immédiate des barrières douanières sur les échanges de la quasi-totalité des biens industriels et de consommation, à l'exception des produits textiles et agricoles. En 2005, les échanges commerciaux entre les deux pays s'élevaient à 1,1 milliard de dollars. En revanche, de nombreux secteurs des services (immobilier, ressources humaines, petits commerces, médias) sont exclus du traité, qui prévoit aussi que les impératifs d'omanisation des emplois soient conservés. Dans les services concernés par l'accord, les investisseurs américains en Oman vont bénéficier des mêmes avantages que leurs concurrents des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) : ils pourront posséder jusqu'à 70% des actifs d'une entreprise de moins de 5 millions de dollars de capital, et 100% de celles disposant d'un capital plus élevé.

1^{er} février

Suite aux caricatures parues dans le quotidien danois *Jyllands-Posten*, le mufti d'Oman *shaykh* A/hmed al-Khalîfî prône « l'union des musulmans face aux attaques vicieuses de l'Occident [...] Le boycott commercial est le minimum que les musulmans puissent faire face au blasphème » (*Gulf News*, Dubaï). Le même jour, plusieurs centres commerciaux, dont Carrefour et Lulu, retirent les produits danois de leurs rayons.

Mars-Avril

11 mars

Lors d'un entretien avec M. Maqbûl al-Sultân, ministre omanais du Commerce et de l'Industrie, M. Alinaqi Khamoushi, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie iranienne, se serait plaint de l'insuffisance des échanges commerciaux entre les deux pays. Il aurait appelé à la création d'une zone franche entre le port iranien de Bandar 'Abbas et la péninsule omanaise du Musandam, afin de lutter contre la contrebande qui sévit dans cette région (agence de presse iranienne *IRNA*).

12 mars

L'Oman et le Pakistan signent un protocole d'accord en vue de coopérer dans la lutte contre le crime organisé et le trafic d'êtres humains. Mascate se plaint notamment de devoir faire face chaque année à l'entrée illégale de plus de 12 000 immigrants pakistanais (*Dawn*, Karachi). Plus de 10 000 Pakistanais en attente d'expulsion séjourneraient dans les prisons omanaises, dans des conditions sanitaires déplorable.

16 mars

À l'occasion de la visite en Oman du ministre du Commerce et de l'Industrie d'Afrique du sud, M. Mandisi Mpahlwa, les autorités omanaises annoncent la signature prochaine d'un protocole d'accord dans le domaine de l'exploitation minière, afin de tirer parti de l'expertise sud-africaine dans ce domaine.

28-29 mars

Le sultan Qâbûs n'assiste pas au sommet des chefs d'états de la Ligue Arabe, tenu à Khartoum. Aucune raison officielle n'est donnée.

04 avril

Le ministre des Affaires étrangères, M. Yûsuf bin 'Alawî bin 'Abd Allah, en visite à Islamabad (Pakistan), estime que la résolution de la question du programme nucléaire iranien doit se faire par la voie des négociations, sans recourir à la force. Lors de cette même visite, interrogées sur la place tenue par le sultanat dans le développement du port de Gwadar (Baloutchistan), qui a appartenu à l'Oman jusqu'en 1958, les deux parties ont tenu à réaffirmer qu'il n'était aucunement question pour Islamabad, de rétrocéder cette enclave aux Omanais.

Sayyid Fahd bin Ma/hmûd, vice-Premier ministre pour le Conseil des ministres, reçoit à Mascate, M. Khâlîd Meshâ'al, chef du bureau politique du Hamas palestinien. Il rappelle que « le Sultanat se tiendra toujours au côté du peuple frère palestinien dans ses efforts pour restaurer ses droits nationaux ».

05 avril

Établissement d'un consulat général d'Oman à Djeddah, Arabie saoudite (par décret du sultan n°34/2006).

13 avril

Lors de la commission mixte omano-qatarie, les deux pays décident de mettre sur pied une compagnie d'investissements d'un capital de 300 millions de rials qatari et dont chaque gouvernement détiendra 20% des parts. Elle servira à favoriser des projets d'investissement de grande envergure dans les deux pays.

26 avril

Ouverture de deux nouvelles ambassades d'Oman : au Kazakhstan et en Belgique (décrets du sultan n°40 et 41/2006).

Mai-Juin

04 mai

En conclusion du forum d'affaires omano-libanais qui s'est tenu à Mascate, les deux parties signent un protocole d'accord en vue de créer un conseil d'hommes d'affaires omano-libanais.

06 mai

Le sultanat d'Oman et l'Arabie saoudite signent un accord autorisant leurs citoyens respectifs à voyager librement entre les deux pays par air, mer ou terre, en utilisant simplement leur carte d'identité.

15 mai

Signature d'un protocole d'accord entre l'Oman et l'Iran pour l'exploitation du champ partagé de Bukha-Hinjam, la livraison de gaz iranien à l'Oman, la liquéfaction de gaz iranien à Sûr et la commercialisation de gaz liquéfié par une compagnie à capitaux mixtes créée à cet effet.

05 juin

Le ministre des Affaires étrangères iranien M. Manuchehr Mottaki est reçu à Mascate par le sultan Qâbûs. Celui-ci souhaite approfondir les liens, notamment économiques, avec l'Iran et espère que la question du nucléaire iranien soit résolue par des moyens diplomatiques.

11 juin

Au cours de la visite de Qâbûs aux Émirats, un protocole d'accord bilatéral est signé en matière de main-d'œuvre. Les ministères du Travail respectifs vont établir un bureau mixte en charge de l'emploi des citoyens omanais aux Émirats. D'autre part, la main-d'œuvre omanaise bénéficiera des mêmes conditions de travail (salaires, droits) que les nationaux.

Juillet-Août

08 juillet

Les troubles politiques en Somalie provoquent depuis plusieurs semaines l'afflux, réel ou fantasmé, de populations originaires de ce pays dans le Dhofar, par voie de mer ou de terre (Yémen). L'armée omanaise aurait capturé près de 3 000 personnes présumées originaires de Somalie, entrées illégalement dans le pays, et les détiendrait dans un camp près d'Izkî, en attente de leur expulsion. L'ambassade d'Inde fait savoir qu'elle estime que 40% des sans-papiers détenus à Izkî sont de nationalité indienne (*DNA, Bombay*).

1^{er} août

De retour d'une visite en Oman et d'une rencontre avec M. Juma'a 'Alî Juma'a, ministre de la Main-d'œuvre, deux députés du Parlement de la province du Kerala (Inde) demandent au gouvernement fédéral d'ouvrir des négociations avec Mascate en vue d'un accord, afin que les salariés indiens en Oman bénéficient d'un salaire minimal. Selon eux, près de 2 000 Indiens auraient été détenus par les autorités omanaises, lors des opérations visant à arrêter les clandestins somaliens présents en Oman (*IndiaeNews.com*).

Une manifestation de « condamnation de la politique d'Israël et de solidarité avec le peuple libanais » est organisée à Mascate. Elle rassemble plusieurs centaines de personnes (*Oman Tribune*).

Septembre-Octobre

03-04-05 septembre

Visite de M. Maqbûl al-Sul/tân, ministre omanais du Commerce et de l'Industrie, en Inde pour promouvoir les investissements directs réciproques, ainsi que la coopération bilatérale dans les domaines des technologies de l'information et du tourisme. Les discussions ont aussi porté sur la question du traité de libre-échange entre l'Inde et le CCG, que défend le sultanat.

04 septembre

Lors de sa rencontre à Mascate avec le vice-ministre des Affaires étrangères iranien, M. Yûsuf bin 'Alawî, le ministre omanais des Affaires étrangères, déclare qu'une sortie de la situation actuelle repose uniquement sur un dialogue constructif : « Toute action illogique contre l'Iran peut entraîner une nouvelle crise ».

15 septembre

Les Émirats imposent aux étrangers détenteurs d'un titre de résidence à Buraymî de posséder un visa de tourisme (d'une valeur de 100 dirhams émiriens) pour se rendre à al-'Ayn, alors qu'ils en étaient exemptés jusqu'à présent. Dès la semaine suivante, de nombreux étudiants expatriés habitant Buraymî et scolarisés à al-'Ayn se plaignent de devoir faire face à des files d'attente d'une durée de deux heures au passage de la frontière, contre moins de 15 minutes précédemment (*Gulf News*). Environ 14 000 personnes traversent la frontière chaque jour pour travailler.

16-20 septembre

Les marines pakistanaise et omanaise se livrent à un exercice conjoint dans le golfe d'Oman.

26 septembre

Ratification du traité de libre-échange omano-américain par le président M. George W. Bush. Cette nouvelle étape fait suite aux votes positifs du Sénat et de la Chambre des Représentants les 30 juin et 19 septembre.

Selon le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, M. Yûsuf bin 'Alawî aurait rencontré la ministre israélienne des Affaires étrangères Mme Tzipi Livni, en marge d'une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Les discussions auraient porté sur les « moyens de promouvoir le processus de paix israélo-palestinien ». Cette rencontre fait suite à celle du 18 septembre entre M. Yûsuf bin 'Alawî et le président palestinien M. Mahmûd 'Abbas.

30 septembre

L'Oman supprime la taxe sur les véhicules traversant la frontière en direction des Émirats, aux points de passage de Wâdî al-Jizzî et Wâdî Sâ'a. Cette taxe, qui était entrée en vigueur le 1^{er} avril 2003 et s'élevait à deux rials pour les véhicules légers, reste en place pour les trois autres postes-frontières de al-Wajâja, Khitmât Milâ/ha et /Hâfit.

06 octobre

Dans une tribune au quotidien qatari *The Peninsula*, M. Eckaert Woertz, chercheur au Gulf Research Center (Dubâï), s'interroge sur les avantages et les inconvénients pour Oman et le Bahreïn d'établir un traité de libre-échange avec les États-Unis. Si ces accords risquent d'avoir des effets profonds sur l'industrie et l'agriculture locales, ils peuvent aussi menacer la marche vers une union douanière et monétaire du CCG : « l'Oman et le Bahreïn pourraient devenir des centres de réexportation des biens asiatiques à bon marché vers les États-Unis, et

à l'inverse, des portes d'entrée des produits américains vers les autres pays du CCG, contournant donc les barrières tarifaires et non tarifaires mises en place par ces derniers ».

15 octobre

Ratification, par décret du sultan n°109/2006, du traité bilatéral de libre-échange entre le sultanat et les États-Unis.

18 octobre

Le sultan accorde un don de 50 millions de dollars au Liban, suite aux dégâts causés par Israël durant la guerre contre le Hezbollah.

Novembre-Décembre

10 novembre

Les pays du Golfe abandonnent le projet d'oléoduc traversant le détroit d'Ormuz entre l'Oman et l'Iran (*Gulf News*).

18 novembre

Établissement d'une ambassade du sultanat d'Oman en Espagne (décret du sultan n°116/2006).

20 novembre

Dans un entretien au quotidien *'Umân*, le général 'Alî al-Ma'amarî, ministre du Palais royal, estime que les problèmes du Moyen-Orient doivent être réglés par les négociations et appelle à une « définition claire du concept de terrorisme afin que le phénomène ne soit plus confondu avec l'islam, en particulier dans les médias ».

21 novembre

Dans un entretien accordé au quotidien londonien *al-Hayat*, M. Yûsuf bin 'Alawî, ministre en charge des Affaires étrangères, considère que « la politique américaine en Irak a livré le pays au réseau d'al-Qâ'ida », et ajoute que l'Oman « espère que [les Américains] vont repenser leur politique ». À propos des relations économiques du sultanat avec Israël, interrogé sur l'éphémère ouverture d'une mission économique omanaise à Tel-Aviv entre 1996 et 1997, le ministre explique « qu'il n'y a pas de raison de [la] rouvrir à un moment où Israël ne fait pas le moindre mouvement vers la paix et continue son agression contre les Palestiniens ».

1^{er}-02-03 décembre

Visite de *sayyid* Sa'ûd bin Ibrâhîm al-Bûsa'îdi, ministre de l'Intérieur, à Riyad, afin d'évoquer en particulier les questions de sécurité à la frontière des deux pays. Accord pour l'établissement d'un poste frontière dans le désert du Rub' al-Khâli, à la hauteur du lieu-dit omanais Ramlât Khâliyya.

06 décembre

Dans un entretien à la chaîne de télévision américaine *Fox News*, l'ancien Secrétaire à la Défense M. Donald Rumsfeld évoque sa rencontre avec Qâbûs, peu après le 11 septembre 2001, « sous une tente, alors qu'il devait faire 150 degrés [...] Il a dit cette chose terrible : ce qui était arrivé pouvait être une bonne chose en fin de compte, que ça pouvait être l'événement qui allait réveiller le monde sur les dangers que ces extrémistes posent, avant qu'ils ne mettent la main sur des armes biologiques, chimiques ou nucléaires et qu'ils ne fassent mourir beaucoup plus de gens qu'ils n'ont été capables de le faire le 11 septembre...

C'est cet homme assis, sous une tente dans le désert, qui avait une perception claire et une compréhension de l'extrémisme et des dangers de l'extrémisme ».

22-23-24 décembre

Visite du roi 'Abd Allah d'Arabie saoudite à Mascate. Cette visite s'inscrit dans la continuité du sommet des pays du CCG à Riyad les 9 et 10 décembre, ainsi que des évolutions survenues dans les relations bilatérales au cours de l'année écoulée : statut de l'oasis de Buraymî, établissement d'un point de passage routier dans le désert du Rub' al-Khâli, possibilité pour les citoyens des deux pays de voyager librement avec leur carte d'identité chez le voisin, etc.

23 décembre

Visite d'une délégation israélienne, conduite par le directeur adjoint des questions du Moyen-Orient au ministère des Affaires étrangères israélien, M. Yaakov Hadas, à l'occasion des dix ans de l'usine de désalinisation de l'eau de Mascate, construite en coopération entre huit pays, dont Israël. Le ministère des Affaires étrangères omanais fait savoir que des scientifiques israéliens et palestiniens seront invités en 2007 pour des recherches dans le domaine de l'eau (*Israel Today*).

Économie et société

Janvier-Février

1^{er} janvier

Le décret du sultan n°1/2006 marque l'entrée en vigueur du 7^e Plan quinquennal (2006-2010). Sur la base d'une production pétrolière de 827 000 barils par jour et d'un prix moyen du baril à 30 dollars, il prévoit d'atteindre une croissance de 3% par an, avec un déficit budgétaire sur l'ensemble de la période établi à 3,9% du PIB. Les projets d'investissements s'élèvent à 34 milliards de dollars (46% réalisés par le secteur privé), dont 56% dans le seul secteur des hydrocarbures.

M. A/hmed Makkî, ministre de l'Économie nationale, dévoile le budget de l'année 2006 : les revenus prévus sont en hausse de 14,2% par rapport à l'année précédente (ils s'élèvent à 3,58 milliards de rials), tout comme les dépenses publiques, en hausse de 15,1%, à 4,24 milliards de rials.

06 janvier

Signature du plus important contrat immobilier de l'histoire du sultanat, d'une valeur de 1,9 milliard de dollars, portant sur la construction de la première phase du projet touristique *Madîna Zarqâ'*, à 100 km au nord de Mascate. Sur plus de 35 km² et 18 km de côtes, le projet, qui doit être achevé dans quinze ans, a un coût total estimé à 20 milliards de dollars et pourrait accueillir 200 000 résidents.

08 janvier

Dans l'affaire connue sous le nom de « fraude à l'électricité », portant sur des irrégularités dans les comptes de la compagnie ONEC, la cour d'appel de Mascate acquitte quatre accusés (trois Omanais, un Égyptien) qui avaient fait appel du jugement prononcé le 27 octobre 2005. À cette occasion, 31 accusés, dont M. 'Abd Allah 'Alî Dâwûd, sous-secrétaire au ministère de l'Électricité, de l'Eau et du Logement, avaient été condamnés pour pots-de-vin et trafic d'influence.

La présidente de l'Autorité publique en matière d'artisanat, *shaykha* 'Aîshâ' al-Siyabiyya, publie un arrêté ministériel interdisant l'importation des dagues non-omanaises (*khanjar*), dans l'optique de venir en aide à l'artisanat local.

12 janvier

Ouverture du Festival de Mascate pour une durée d'un mois.

13 janvier

Selon les chiffres officiels, la croissance annuelle moyenne de l'économie omanaise sur les quatre premières années du sixième Plan Quinquennal (2001-2005) s'élève à 5,7%.

22 janvier

Le premier film long-métrage à capitaux 100% omanais, *Al Boom*, écrit et réalisé par M. Khâlid al-Zadjâli, est projeté en ouverture du 4^e Festival du Film de Mascate.

24 janvier

Inauguration officielle de « Mascate, capitale culturelle arabe 2006 ». L'année va être marquée par de nombreux événements culturels au sultanat, ainsi que par la promotion de la culture omanaise à l'étranger, comme lors des Journées culturelles omanaises à l'UNESCO (6-9 juin).

28 janvier

Inauguration officielle, par M. A/hmed Makkî, ministre de l'Économie nationale, et M. Ram Vilas Paswan, ministre indien de la Chimie, des Engrais et de l'Acier, d'une usine d'engrais d'une valeur d'un milliard de dollars (*Oman-India Fertiliser Company* – OMIFCO) à Sûr, en partenariat entre le sultanat (*Oman Oil* détient 50% des parts) et l'Inde (deux sociétés indiennes propriétaires à 50%).

29 janvier

À l'occasion du Festival de Mascate, le ministère de la Santé, en collaboration avec l'UNICEF et l'OMS, a installé dans le parc de Qurm un stand où il est possible de subir un test VIH gratuitement et anonymement, dont les résultats sont disponibles en dix minutes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne intitulée « Ne tournez pas le dos au sida. Stopper le sida est de la responsabilité de tous », alors que le chiffre officiel d'Omanais porteurs du virus en 2004 est de 1340 personnes.

15 février

Le décret du sultan n°12/2006 permet aux non-Omanais de devenir propriétaires immobiliers pour la première fois dans l'histoire du sultanat. Cela sera possible dans le cadre de projets touristiques préalablement énumérés par le ministère du Tourisme.

17 février

La compagnie *Oman Air* ferme son bureau à Dar-el-Salaam (Tanzanie) et cesse ses vols sur l'ensemble de l'Afrique de l'Est, y compris Zanzibar, pour des raisons financières.

27 février

Inauguration, par *sayyid* Haytham bin /Târiq Al Sa'îd, ministre du Patrimoine et de la Culture, du complexe touristique *Barr al-Jissah*, à la sortie sud-est de Mascate, dont le promoteur est le groupe *Zubair*. D'une valeur de 207 millions de dollars, cet ensemble balnéaire de trois

hôtels de grand luxe, qui est le premier grand projet touristique à voir le jour, est géré par la compagnie hongkongaise *Shangri-La*.

Mars-Avril

04 mars

Célébration de la journée de l'artisanat à l'hôtel al-Bustân, sous l'égide de *sayyid /Hamûd bin Fay/sal al-Bûsa'îdi*, secrétaire général du Conseil d'État.

06 mars

Inauguration officielle à l'hôtel *Grand Hyatt*, sous l'égide de *sayyid As'ad bin /Târiq Al Sa'îd*, représentant du sultan Qâbûs, de l'Association des journalistes omanais, née en novembre 2004.

08 mars

À l'occasion de la Journée internationale de la Femme, le ministère du Développement social récompense 27 femmes omanaises pour « leur contribution à la renaissance du pays » (*'Umân*).

19 mars

Signature de deux accords entre M. /Hamad bin Mu/hammad al-Râshdi ministre de l'Information, et la compagnie *Bahwan* pour la construction d'un relais radio (ondes moyennes) à Buraymî et de nouveaux studios de télévision à Mascate.

20 mars

Ouverture de la 8^e Foire internationale de Mascate, qui se poursuit jusqu'au 23.

23 mars

La compagnie Gulf Air décide de transférer son centre de maintenance technique d'Abou Dhabi à Mascate.

25 mars

Mise en service du 3^e train de gaz naturel liquéfié (GNL) omanais. Géré par la société *Qalhat LNG*, dont le gouvernement possède 47% des parts, il doit produire 3,3 millions de tonnes de GNL par an.

26 mars

La compagnie aérienne Turkish Airlines ouvre une ligne directe entre Istanbul et Mascate.

28 mars

Première étape de la construction d'un aéroport à Su/hâr : le sultan déclare le projet d'utilité publique et donne droit aux autorités de mettre en œuvre les procédures d'expropriation des terrains concernés (décret du sultan n°25/2006).

04 avril

Un citoyen omanais est condamné par contumace à la peine de mort par la Cour d'Appel de Fujayrah (Émirats Arabes Unis) pour trafic de drogue, alors qu'il avait été acquitté en première instance (*al-Khalîj*, Dubaï).

09 avril

Selon le ministre du Pétrole et du Gaz, M. Mu/hammad al-Rum/hi, le sultanat a prévu d'investir 10 milliards de dollars dans les 4 prochaines années pour soutenir la production pétrolière du pays (*al-Watan*).

M. A/hmed Makkî annonce que le ministère de l'Économie nationale va mener chaque année une enquête sur le monde du travail à partir d'entretiens réalisés dans environ 11 000 foyers omanais et expatriés. La première édition se déroule jusqu'au 23 avril (*Gulf News*).

12 avril

Le groupe britannique de construction navale *VT* remporte un appel d'offres de 400 millions de livres sterling du gouvernement omanais pour la fourniture de frégates policières.

18 avril

Lors d'une conférence de presse, M. 'Abd Allah al-/Sarmî, sous-secrétaire au ministère de l'Enseignement supérieur, explique que les autorités ne prévoient pas d'accorder, à moyen terme, de nouvelles licences d'ouverture d'établissements supérieurs privés dans le pays (*al-Watan*).

Le montant des exportations d'hydrocarbures a augmenté de 44,5% en 2005, pour s'élever à 6,05 milliards de rials. 85% de ces recettes sont assurés par le pétrole.

26 avril

Le sultanat ratifie la décision d'une loi commune aux pays du CCG visant à lutter contre l'inondation des marchés intérieurs par des surplus commerciaux extérieurs et à mettre en place des mesures préventives et compensatoires.

Mai-Juin

06 mai

Tout employeur omanais désireux de sponsoriser un visa de travail pour un citoyen indien devra fournir à celui-ci une couverture sociale valable deux ans, soit 5,15 rials par an. Cette législation, qui est le résultat de discussions entre le ministère de la Main-d'œuvre et l'ambassade d'Inde, ne s'applique pas aux employés indiens déjà sur place.

15 mai

Le directeur général de l'emploi au ministère de la Main-d'œuvre, M. Sâlim al-/Ha/dramî, fait savoir que le sultanat n'a pas prévu de définir de nouveaux secteurs économiques à omaniser pour le moment : « Notre but est d'atteindre les pourcentages d'omanisation prévus pour cette année ; l'objectif le plus important est de créer autant d'emplois que possible pour les Omanais dans le secteur privé » (*The Times of Oman*).

Début de l'émission des titres d'une valeur totale de 900 millions de dollars dans le cadre du financement de la première phase, estimée à 3 milliards de dollars, du projet touristique *Madîna Zarqâ'*. Les promoteurs comptent en outre sur la vente des résidences et des commerces pour rentrer dans leurs fonds.

17 mai

Signature d'un contrat entre le gouvernement omanais et le groupe *EADS* pour la modernisation du réseau central informatique de commandement militaire du sultanat. Le contrat porte aussi sur la formation de personnels omanais en la matière.

26 mai

Cérémonie de création officielle de *Muriya*, joint-venture d'une valeur de 600 millions de dollars entre la compagnie publique *Oman Tourism Development Co.* (30%) et le groupe égyptien *Orascom* (70%). *Muriya* va assurer le développement des futurs complexes touristiques de *Wadi al-Qurm* (dans l'agglomération de Mascate), dont la pose de la première pierre est prévue pour le début 2007, de *Sifa* (au sud de Mascate) et de l'île *al-Sawdâ* (Dhofar) notamment. *Wadi al-Qurm* comprendra un hôtel 6 étoiles de 250 chambres, un souk traditionnel omanais relié à un centre commercial de 35 000 m², ainsi que des immeubles de bureaux.

Lors de la cérémonie d'ouverture du 8^e Forum arabe des télécommunications, le ministre omanais, *shaykh* Mu/hammad al-/Harthî, répète la volonté du sultanat de poursuivre la libéralisation de ce secteur, en particulier en ce qui concerne Internet (*Gulf News*), après l'agrément en 2005 d'une seconde licence de téléphonie mobile (*Nawras*), attribuée à la compagnie *Qtel*.

27 mai

Des irrégularités portant sur 75% du capital sont décelées dans la comptabilité de la société *Oman Dairy Products*, présidée par Mu/hammad 'Alî al-Sul/tân. Selon une étude indépendante conduite en août, les pertes totales s'élèveraient à plus de 7 millions de rials. Le comité d'administration précise qu'il n'est pas question de se séparer pour autant de la marque-phare du groupe, les jus de fruits *Zain* (Source : www.msm.gov.om).

Pose de la 1^{ère} pierre de l'aciérie implantée sur le port de Su/hâr. La construction de ce projet d'une valeur de 750 millions de dollars, confié à la compagnie japonaise *Kobe Steel*, doit prendre 28 mois.

31 mai

Création, par décret du sultan n°52/2006, d'une Autorité des technologies de l'information dotée d'une indépendance financière et administrative. Le conseil d'administration de la nouvelle Autorité élit à sa tête le 24 juin M. Sâlim al-Ruzayqi.

17 juin

Un accord est signé entre la nouvelle Autorité des technologies de l'information et la compagnie de téléphonie *Omantel* afin de mettre en place les conditions pour un e-gouvernement, en intégrant tous les services gouvernementaux afin de faciliter les échanges de données et d'information.

24 juin

Sayyid Haytham bin /Târiq Al Sa'îd annonce la volonté des autorités de créer des Archives nationales, établissement autonome jouissant de la personnalité morale (*Oman News*).

25 juin

Pénurie d'essence dans certaines régions du pays, notamment à Su/hâr. Si le ministre du Pétrole M. Mu/hammad al-Rum/hî dément toute crise majeure, il reconnaît que ces difficultés trouvent leur source dans un déficit de main-d'œuvre, suite aux récentes mesures d'omanisation de la profession de chauffeur de poids lourds transportant les hydrocarbures (*Oman Tribune*).

Signature d'un accord entre *Petroleum Development Oman* (PDO) et le ministre du Tourisme en vue d'étudier la possibilité de reconverter la zone résidentielle de Râ's al-Hamrâ', à Qurm, occupée par les employés de PDO, en un complexe touristique et d'affaires.

28 juin

Signature de sept accords de production et d'exploration pétrolières avec différentes compagnies privées pour une valeur totale de 340 millions de rials. M. Mu/hammad al-Rum/hî reconnaît qu'à présent, « l'ensemble du territoire susceptible de recéler des hydrocarbures fait l'objet de concessions d'exploration » (*The Times of Oman*).

La compagnie pétrolière *Occidental* annonce qu'elle va investir 3 milliards de dollars pour développer l'exploitation du champ géant de Mukhayzna, dans le Dhofar, dont la production devrait passer de 8 000 barils par jour actuellement à 150 000 barils par jour en 2011. *Occidental* estime pouvoir tirer 1 milliard de barils de ce champ.

Juillet-Août

02 juillet

Signature d'un contrat d'une valeur de 56 millions de rials pour la construction, par le consortium libano-émirien *International Gulf Development and Contracting Co.*, d'un complexe urbain de 260 appartements et de 570 villas près de Su/hâr. Les travaux sont prévus pour durer trois ans.

03 juillet

Signature, entre le gouvernement omanais et les compagnies sud-coréennes *GS Engineering* et *LG International*, du contrat de construction de l'usine pétrochimique (production de benzène et de matières premières pour les fibres polyester) du port de Su/hâr. Les travaux, dont le coût total est estimé à 1,6 milliard de dollars, commencent en août et doivent durer jusqu'à la deuxième moitié de 2008.

04 juillet

Aéroports de Paris Ingénierie remporte le contrat d'expertise d'une valeur de 7,7 millions de rials pour le projet de rénovation des aéroports de Sîb et de Salâlah.

Selon les statistiques du ministère du Tourisme, les hôtels omanais ont enregistré au total 1,4 million de nuitées en 2005, soit une hausse de 32% par rapport à l'année précédente.

13 juillet

Cinq systèmes d'irrigation traditionnels omanais de l'intérieur du pays (*falaj*), vieux d'au moins 1500 ans, sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

17 juillet

Oman Air augmente ses vols entre Mascate et Salâlah durant la période de la mousson, avec 25 vols hebdomadaires vers le Dhofar.

18 juillet

Le sultan accorde un don d'un million de rials pour le creusement de puits dans le Dhofar, et un autre de plus de 500 000 rials pour l'éclairage de routes dans la wilâya de Manah.

22 juillet

Le ministère de la Main-d'œuvre met en place un nouveau contrat de travail type pour les salariés du secteur privé. Celui-ci spécifiera désormais la durée exacte du contrat, le salaire de base, les allocations de logement et de transport prévues, ainsi que la durée de congé annuelle.

23 juillet

La première cargaison de pétrole traité et destiné à l'exportation a quitté la raffinerie de Su/hâr. Deuxième raffinerie du pays, elle a une capacité de traitement de 116 000 barils par jour. Les opérations commerciales proprement dites débutent fin octobre.

25 juillet

La construction des routes à double chaussée Nizwâ-Jabrîn et Su/hâr-Buraymî est déclarée projet d'utilité publique, tout comme le développement de la zone de Duqm, dans la province de la Wûs/tâ. Les autorités reçoivent l'accord de mettre en œuvre les procédures d'expropriation des terrains concernés (décrets du sultan n°81, 82 et 85/2006).

Signature entre le ministère des Municipalités régionales, de l'Environnement et des Ressources en eau et la compagnie *Galfar* du contrat de construction du réseau de tout-à-l'égout et de l'usine de retraitement des eaux usées de la ville de Sûr.

26 juillet

Un protocole d'accord est signé en vue de confier la gestion de la nouvelle zone franche de Salâlah, officiellement établie par décret du sultan n°62/2006 le 20 juin dernier, à la société émirienne *Jafza (Jabal 'Ali Free Zone Authority)* à partir de la fin du mois d'août.

28 juillet

Omantel et la compagnie pakistanaise *Transworld Associates* lancent, à Karachi, le projet de fibre optique sous-marine entre les deux pays.

1^{er} août

Début des travaux pour la construction du barrage géant de Wadi Dayqa, entre Mascate et Quriyât. Ce projet, développé en joint-venture par la société omanaise *Consolidated Contractors Co.* et la française *Vinci*, doit prendre deux ans et demi, pour un coût de 43 millions de rials. Le réservoir est censé contenir 100 millions de m³ d'eau et alimenter l'agglomération de Mascate.

02 août

Le ministre de la Justice, *shaykh* Mu/hammad al-Hinâ'i, signe l'arrêté ministériel sur l'établissement des « comités locaux de réconciliation », destinés à régler les différends individuels ne nécessitant pas un passage devant les tribunaux.

07 août

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Économie nationale, la population du sultanat d'Oman s'élevait à la fin 2005 à 2,51 millions d'habitants, dont 73,5% (1,84 million) de nationaux. 40% de la population omanaise a moins de 15 ans.

09 août

Début de l'exploitation de la mine de cuivre d'Ajîb, près de Shinâs, par le groupe *National Mining Co.* Les réserves sont estimées à 4 millions de tonnes. La compagnie prévoit d'investir 50 millions de dollars dans le développement de ses capacités de production dans toute la Bâtina.

12 août

Attribution à la compagnie *Hasan Juma Bhacker* du contrat de construction du réseau de distribution d'eau du sud de la Bâtina pour une valeur de 66,2 millions de rials. La construction de ce réseau, qui va alimenter cinq wilâyas d'al-Rustâq à al-Ma/sna'a en eau de l'usine de désalinisation de Barkâ, est censée prendre 20 mois.

15 août

La compagnie de travaux publics *Carillion Alawi* remporte le contrat pour la construction de l'échangeur autoroutier à l'entrée de l'aéroport de Sîb ; les travaux doivent durer 15 mois.

20 août

Le nombre de morts d'accidents de la route est passé de 499 en 2001 à 689 en 2005 (*Khaleej Times*).

23 août

Le quotidien *Oman Tribune* fait état des plaintes de nombreux habitants de la Bâ'tina concernant les fréquentes coupures d'électricité durant le milieu de la journée, depuis la mi-juillet.

25 août

Crise sur le marché du ciment omanais : pénurie causée par le boom de la construction et le grand nombre de projets touristiques et de développement lancés depuis 2005. Le prix du sac de ciment de 50 kg est passé en quelques mois de 0,8 rial à 2 rials (*Oman Tribune*).

Découverte à Dubaï d'un trafic illégal d'animaux protégés en provenance d'Oman (en particulier des hyènes) ; ces hyènes âgées de quelques semaines se négocieraient autour de 20 000 dirhams émiriens sur le marché de Dubaï (*Gulf News*).

31 août

Plusieurs articles des quotidiens omanais s'attardent ces dernières semaines sur le boom de l'immobilier en Oman, comme en témoigne le triplement du nombre de terrains distribués par l'État entre 2004 et 2005. Malgré cela, les prix des terrains à l'achat ont parfois doublé d'une année sur l'autre, notamment dans les zones proches des projets touristiques (al-Ghubrah, al-Athayba) ou à Su/hâr. Les loyers des appartements ont suivi le même mouvement, notamment dans les quartiers de Shâtti al-Qurm, al-Khuwayr ou al-Hayl (selon une étude qatarie, les loyers auraient augmenté à Mascate en moyenne de 29% depuis 2004). Plusieurs causes se cumulent pour expliquer cette évolution soudaine : la possibilité depuis février pour les étrangers d'acquérir des terrains dans certaines conditions ; l'inflation générale que connaît le pays, notamment sur les matériaux de construction et les coûts de transport ; la reprise à la hausse de l'immigration de travail pour participer aux projets de développement économique, comme les ports de Su/hâr et Duqm, et aux infrastructures touristiques, comme *Madîna Zarqâ'* ou *The Wave* ; l'augmentation de la demande en logement du fait de l'arrivée à l'âge adulte de générations plus nombreuses ; ou enfin, l'anticipation par les acteurs économiques des effets de l'annonce par les autorités qu'elles cesseraient la délivrance de permis de construire des appartements en octobre 2007.

Septembre-Octobre

03 septembre

Ouverture officielle de la première usine de production de conserves de viandes du sultanat, à Su/hâr. Elle appartient au groupe FBF, présidé par *sayyid Fâtik Al Sa'îd*.

04 septembre

Lors d'une conférence de presse, le ministère de l'Éducation M. Ya/hyâ bin Sa'ûd al-Sulaymî déclare qu'une « modernisation des cursus et des méthodes d'enseignement est une nécessité absolue, dictée par les bouleversements sociaux à l'intérieur du pays et dans le monde » (*Khaleej Times*).

Selon une étude du cabinet dubaïote *GulfTalent.com*, le salaire moyen dans le secteur privé au sultanat a augmenté de 5,6% entre août 2005 et août 2006.

11 septembre

Selon une étude conjointe du ministère de la Santé, de l'OMS et de l'UNICEF, 42% des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de scolarisation souffrent d'anémie.

18 septembre

Dans son rapport 2006 consacré à la liberté religieuse dans le monde, le Département d'État américain rappelle que « la Loi fondamentale du sultanat garantit la liberté de pratiquer ses convictions religieuses, pourvu que de telles pratiques ne perturbent pas l'ordre public ». Il souligne « qu'aucun cas de violation des convictions religieuses n'a été enregistré dans le pays durant l'année ».

22 septembre

Le sultan décide de faire cadeau aux familles à bas revenu de la totalité des remboursements de leurs emprunts immobiliers dans la limite de 3 000 rials. Pour les sommes supérieures, ces familles se voient accorder une remise de 50%.

27 septembre

À l'occasion de la journée mondiale du tourisme, le sultanat lance une nouvelle campagne destinée à promouvoir son patrimoine historique et intitulée : « le tourisme rend plus riche ».

28 septembre

Signature d'un contrat entre le gouvernement omanais et la compagnie sud-coréenne *Daewoo* d'une valeur de 248 millions de dollars pour la gestion d'un port en cale sèche à Duqm, sur la côte orientale, qui devrait être opérationnel en 2010.

1^{er} octobre

Dans un entretien au quotidien *'Umân*, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Oman, Sâlim al-Ghattâmî, insiste sur la nécessité vitale pour l'Oman de diversifier son économie : « Notre lourde dépendance au pétrole et au gaz est évidente, puisque ces deux produits représentent 49% de notre PIB et 71,5% de nos revenus en 2005. À partir de là, le gouvernement omanais fait tous les efforts pour diversifier ses sources de revenu, et la diversification économique constitue l'axe central de notre vision du développement d'Oman ».

1^{er}-04 octobre

Séminaire organisé par le ministère de la Santé sur les stratégies de lutte contre le sida, sur les techniques de prévention, de diffusion de l'information et de suivi des malades.

03 octobre

Selon le ministère de l'Économie nationale, 295 000 visiteurs (dont 93% venus des autres pays du Golfe) se sont rendus dans le Dhofar lors de la période de la mousson, entre mi-juin et mi-septembre, soit une hausse de 23% par rapport à 2005.

05 octobre

Début de la production à l'usine de polypropylène sur le port de Su/hâr. 90% de la production est destinée à l'exportation.

Le ministère de l'Économie nationale annonce que le budget 2007 sera établi sur la base d'un baril de pétrole à 40 dollars, contre 32 dollars dans le budget 2005.

06 octobre

Le directeur général du projet touristique *The Wave*, Wâ'il al-Lawâti, annonce que « l'ensemble des résidences de la première phase (221 villas et maisons particulières) ont été vendues. Elles vont être livrées aux propriétaires à la mi-2008 ». La vente d'un deuxième ensemble de 153 villas est ouverte le 16 décembre (*Oman Tribune*). Ce projet, dont la construction a commencé en mai 2005, est une joint-venture entre le gouvernement, les fonds de pension omanais et le groupe de Dubaï *Al Futtaim*. Il est destiné à s'étendre sur 7 km de côte au nord de Mascate et devrait compter plusieurs hôtels de luxe, des golfs ainsi qu'un port de plaisance, pour une valeur totale de 800 millions de dollars.

09 octobre

La construction d'un barrage en amont de Salâlah, afin de protéger la zone urbaine des inondations, est déclarée projet d'intérêt public (décret du sultan n°105/2006).

13 octobre

Pour la quatrième fois depuis 2002, la communauté chiite lawâtiyya de Mu/tra/h organise un iftar public à Ruwî. 3 000 personnes environ y participent.

14 octobre

Le ministère du Tourisme a missionné un cabinet d'études pour évaluer les perspectives de développement touristique dans le Jabal Akhdar, la péninsule du Musandam et les plages d'al-Khayrân, au sud de Mascate. Le rapport doit être rendu au printemps 2007.

15 octobre

Dans la perspective de la privatisation d'*Al Rusail Power Co.*, société de gestion de la centrale électrique de Rusayl et première compagnie du secteur électrique à être cédée à un consortium privé, des employés d'une compagnie sous-traitante ont cessé le travail pour attirer l'attention des autorités sur leur statut. Le futur acquéreur privé s'est engagé à garantir l'emploi de plus de 50% des salariés actuels, tandis que le gouvernement a assuré considérer des possibilités de reclassement dans le secteur (*'Umân*).

Les récentes mesures du gouvernement visant à lutter contre le travail des expatriés sans papiers (en particulier, l'intensification des inspections du travail) auraient provoqué une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, où l'emploi d'une telle main-d'œuvre est répandue (bâtiment, maçonnerie), et par conséquent, une hausse des salaires demandés (*Gulf News*).

17 octobre

Le plus grand centre commercial entre Mascate et Dubaï, actuellement en construction dans la banlieue de Su/hâr, devrait ouvrir durant le premier quart de l'année 2007, selon l'un des cadres du groupe *Safeer*, propriétaire du futur complexe (*Oman Observer*).

Le ministère de l'Économie nationale annonce l'ouverture de lignes de ferry entre Mascate et le Musandam pour la fin de l'année 2007 ou le début de l'année 2008. Le trajet devrait durer une heure. D'autres lignes sont à l'étude, notamment entre les îles Hallâniyyat et la côte du Dhofar.

18 octobre

La compagnie indienne *Larsen and Toubro*, en association avec le groupe omanais *Zubair*, remporte un contrat de 120 millions de rials pour la construction d'un lotissement de 150 villas et de neuf immeubles contenant 288 appartements à l'entrée de la ville de Su/hâr. Les travaux doivent être livrés mi-2008.

21 octobre

Selon le classement 2006 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Oman se classe au 91^e rang pour les investissements directs étrangers, avec 715 millions de dollars en 2005.

22 octobre

À l'occasion de l'Aïd al-Fitr, le sultan accorde sa grâce à 125 prisonniers de droit commun, dont 95 Omanais.

Novembre-Décembre

1^{er} novembre

Parution de l'arrêté ministériel d'application du décret du sultan n°74/2006 du 8 juillet modifiant le code du travail. L'article 18 prévoit que les salariés du secteur privé disposent du droit de « grève pacifique » : l'employeur doit être averti officiellement trois semaines au minimum avant la date fixée, et les revendications des salariés doivent être spécifiées. La grève, calculée comme congé sans salaire, doit prendre fin dès le début des négociations. À l'inverse, l'employeur bénéficie de la possibilité de *lock-out*, après avoir prévenu les salariés trois semaines au préalable. Ouverture au public de la grotte d'al-/Hutta, au nord de Nizwâ. Longue de 2,7 km, elle peut être visitée grâce à un train touristique descendant à l'intérieur de la salle principale.

Lancement d'une deuxième chaîne de télévision omanaise, à destination de la jeunesse et émettant de 16h à 1 heure du matin. Cette chaîne a pour principaux annonceurs *Oman International Bank*, dont la présidente est Mme Rîm al-Zawâwi, et *Oman Trading Establishment*, présidé par M. Sa'âd Bahwân.

03 novembre

Le rapport annuel 2005 du ministère de la Santé indique que l'espérance de vie en Oman a atteint 74,3 ans, tandis que le taux de natalité s'établit à 24,75 pour 1000. Le taux de fertilité a décliné en 2005 à 3,14 enfants par femme.

08 novembre

Lors d'une conférence donnée à Mascate, le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'Homme de l'ONU sur le trafic des êtres humains estime que « la situation en Oman n'est ni meilleure ni pire que dans les autres pays du Golfe. Oman est un pays qui possède de nombreuses lois et règlements en la matière. Mais les trafiquants ont un coup d'avance. Beaucoup reste donc à faire par le gouvernement pour mettre en œuvre ses obligations internationales en matière de lutte contre le trafic d'êtres humains ».

13 novembre

Le sultan ordonne la construction de 1000 logements en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale.

14 novembre

Le président de la Banque centrale, M. /Hamûd bin Sanjûr al-Zadjâli, révèle que l'Oman a écrit au Secrétaire général du CCG pour lui faire part de ses doutes quant à la possibilité

qu'une union monétaire puisse être établie dès 2010 : « Nous croyons en l'union monétaire, mais nous pensons que nous ne serons pas capable de l'atteindre en 2010, bien que nous fassions tout notre possible pour y arriver » (*Gulf News*)

15 novembre

Inauguration du barrage souterrain de Wâdî al-Jwayif, près de Mahda.

16 novembre

Une marche est organisée dans le quartier d'al-Athayba à l'initiative de l'Association nationale contre le Cancer, pour la sensibilisation de la population au cancer du sein (*Khaleej Times*).

18 novembre

Création d'un comité interministériel chargé du Tourisme, dirigé par le ministre de l'Économie nationale, lui-même secondé par le ministre du Tourisme (décret du sultan n°117/2006). Le but officiel de ce comité est de promouvoir le secteur touristique en Oman.

Protocole d'accord entre *Sohar Industrial Port Co.* et la compagnie brésilienne *CVRD* pour une étude de faisabilité d'une usine de production de boulettes de minerai de fer.

19 novembre

Pose de la première pierre à Mascate, par *sayyid* Haytham bin /Târiq Al Sa'îd, du nouveau « Musée national », dont la construction doit durer 4 ans, pour un coût de 15 millions de rials.

24 novembre

L'État omanais, en partenariat avec la compagnie britannique d'investissements *Strategic Real Investors*, a investi 500 millions de livres sterling dans différents biens immobiliers à Londres, dont la tour *Heron*.

26 novembre

Le sultanat pourrait faciliter les procédures d'entrée dans le pays, durant le Festival de Mascate (1^{er} janvier – 2 février) pour les étrangers en provenance de Dubaï et titulaires d'un visa de tourisme de groupe délivré par les Émirats (*Gulf News*).

28 novembre

Des responsables de la compagnie *Oman Refinery* font état de discussions portant sur une éventuelle fusion des deux sociétés de raffinage du sultanat, *Oman Refinery Co* et *Sohar Refinery*. Un bureau d'études a été nommé pour conseiller le gouvernement sur une telle opération (*Gulf News*).

29 novembre

Activité économique en forte baisse au marché aux fruits et légumes de Mawâli/h. Les commerçants se plaignent des effets de l'omanisation des professions de vendeur et de transporteur routier, qui a fait fondre les marges bénéficiaires (*Oman Tribune*).

1^{er} décembre

Le terminal de conteneurs du port de Su/hâr reçoit son premier navire, ce qui marque le début effectif des opérations commerciales de ce qui est conçu par les autorités comme devant devenir à terme un *hub* desservant autant Mascate que Dubaï, et rendant inutile la traversée du détroit d'Ormuz.

04 décembre

Inauguration de la route 'Ibrî-Rustâq longue de 76 km. Elle va permettre de réduire la distance entre 'Ibrî et Mascate d'environ 100 km.

Un responsable du projet *Dolphin* fait savoir qu'il sera possible d'approvisionner Abou Dhabi et Dubaï en gaz qatari dès l'été 2007 et l'Oman au début 2008 (*Gulf News*).

09 décembre

Début de l'opération d'ouverture au public de 40% du capital de la nouvelle *Sohar Bank*, sixième banque du sultanat. Cette opération dure jusqu'au 7 janvier 2007.

Bien qu'aucune annonce officielle n'ait été faite à ce sujet, le porte-parole de la police royale omanaise (ROP) reconnaît, dans un entretien au journal de Dubaï *Gulf News*, que le sultanat a suspendu l'interdiction pour les expatriés de revenir au sultanat dans les deux années qui suivent la fin de leur contrat de travail et leur sortie du pays. Cette suspension de l'interdiction avait été appliquée à partir de la fin de l'année 2005, pour une période d'essai d'un an, jusqu'au 14 octobre 2006.

10 décembre

Le gouvernement signe avec le groupe *Al Shanfari* un contrat d'une valeur de plus de 47 millions de rials pour l'élargissement à deux fois deux voies de la route Salâlah-Thumrayt. Les travaux devraient durer près de trois ans.

Le gouvernement vend les parts qu'il détenait dans la centrale électrique de Rusayl, pour une valeur de 50 millions de rials. La privatisation sera effective en février 2007. Le gouvernement fait savoir qu'à l'horizon 2009, toutes les sociétés de désalinisation de l'eau et de production d'électricité devront être privatisées. Lors de la même cérémonie, est signé avec la compagnie *Barka SMN Power* le contrat de construction de la deuxième phase de la centrale électrique et de l'usine de désalinisation de Barkâ, pour une valeur de 600 millions de dollars. Les travaux doivent être achevés en avril 2009.

13 décembre

Le sous-secrétaire à l'Économie nationale, M. 'Abd al-Mâlik al-Hinâ'i, annonce officiellement que l'Oman a décidé de ne pas se joindre au processus de construction d'une union monétaire du CCG : « Les conditions requises pour une monnaie unique, à savoir une union douanière et un marché commun, ne sont pas atteintes, ce qui rend l'échéance prévue pour une monnaie unique en 2010 irréalisable ». Il semblerait d'autre part que l'Oman se sache d'ores et déjà ne pas être en mesure de respecter les critères fixés pour participer à la monnaie unique en 2010 (déficit budgétaire et dette inférieurs respectivement à 3% et à 60% du PIB ; inflation et taux d'intérêt inférieurs ne dépassant pas 2% de plus que la moyenne des pays du CCG ; réserves de changes de la banque centrale équivalentes à quatre mois d'importations). Sous couvert d'anonymat, un officiel omanais explique : « La façon dont [les pays du CCG] foncent vers l'union monétaire n'a pas de sens. Jusqu'à maintenant, ils ne se sont pas accordés sur la façon dont les critères doivent être évalués et comment les suivre. Nous ne voulons pas abandonner notre souveraineté à moins d'être sûrs que nous sommes en train de construire quelque chose de solide. Quand on s'engage dedans, il n'y a plus moyen de faire marche arrière » (*Bahrain Tribune*).

Lors d'un séminaire portant sur les ressources aquifères, M. /Zâhir al-Sulaymâni, directeur général de ces questions au ministère révèle que les capacités en eau potable sont de 25% inférieures aux besoins actuels. Cette différence est considérée comme alarmante, si bien que les autorités étudient les moyens de les pallier, en mettant notamment l'accent sur la conservation

des eaux de pluie et sur les sources d'eau alternatives, comme l'éventualité de pluies artificielles (*Gulf News*).

16 décembre

Ouverture du musée d'histoire « Bayt al-Baranda » à Mu/tra/h. Consacré à l'histoire de l'agglomération de Mascate, il est destiné à accueillir une bibliothèque de 13 000 ouvrages.

17 décembre

Questions du Majlis al-Shûra au ministre du Commerce et de l'Industrie, Maqbûl al-Sul/tân. Celui-ci est notamment appelé à s'expliquer sur la hausse des prix à laquelle doit faire face le sultanat depuis deux ans : « la récente hausse des prix est due à plusieurs facteurs, certains difficiles à contrôler parce que liés à des causes extérieures, d'autres résultant de politiques poursuivies par le sultanat. Nous dépendons beaucoup de matières premières importées pour la production de biens de consommation, si bien que l'inflation des matières importées a un impact sur le prix de la production nationale [...] Un autre facteur est l'omanisation. Cependant, les bénéfices économiques et sociaux de cette politique l'emportent nettement sur les effets négatifs de la hausse des prix » (*'Umân*). Sur les douze derniers mois, l'inflation est estimée par le ministère de l'Économie à 8,8%. Mais elle atteint officiellement 15% pour le riz, 25% pour les appareils électriques, 35% pour les métaux, 40% pour le sucre, 50% pour le blé et jusqu'à 100% pour certains fruits et légumes.

18 décembre

Par directive du sultan, les salaires de l'ensemble de la fonction publique seront relevés de 15% à partir du 1^{er} janvier 2007.

Publication d'un manuel, coordonné par le ministère de l'Éducation et Unicef Oman, destiné aux adolescents, afin d'augmenter la prise de conscience de la nécessité d'une hygiène de vie satisfaisante, ainsi que des pratiques basiques de vie quotidienne, comme la confiance en soi, la prise de décision ou encore la pensée critique.

22 décembre

Réouverture de l'ancien « Musée omanais » sous le nom de « Musée du patrimoine omanais » dans le quartier de Madînât al-I'lâm. La perspective adoptée se veut davantage anthropologique.

23 décembre

La compagnie américaine *Parsons* remporte l'appel d'offres portant sur le conseil et l'expertise pour la maquette et la construction de l'aéroport de Duqm.

24 décembre

Le PIB du sultanat a enregistré une hausse de 21,8% en un an pour le premier semestre de l'année 2006. Ceci s'explique en particulier par une hausse de 27% des revenus pétroliers, qui s'élèvent à 47% du PIB.

25 décembre

Lancement officiel, suite à sa création par arrêté ministériel début octobre, de l'Association des Écrivains et Érudits Omanais, chapeauté par *sayyid* Numayîr bin Sâlim Al Sa'îd.

29 décembre

Un consortium contrôlé majoritairement par le premier fonds d'investissement du Moyen-Orient, *GCC Energy Fund*, basé à Dubaï, a pris 46% des parts dans la *Dhofar Power Co.*, qui fournit en électricité la ville de Salâlah.

Le ministre de la Main-d'œuvre, M. Juma'a 'Alî Juma'a, annonce que le salaire minimum dans le secteur privé pour les nationaux non qualifiés passe de 120 à 140 rials (120 rials de salaire de base plus 20 rials de frais de déplacement et de logement), à partir du 1^{er} mars 2007.

31 décembre

La première croisière maritime entre Mascate et Dubaï est organisée par la compagnie *Light and Shadow Enterprise* ; elle permet de combiner le Jour de l'An et les vacances de l'Aïd al-Ad/ha en un voyage aller-retour de 4 jours entre les deux villes.